

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2019, je fais rapport aux résidentes et aux résidents de Saint-Alphonse des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, tel que vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

L'exercice financier 2018 s'est soldé par un excédent de 84 666\$ pour la municipalité et de 392 564\$ pour le Lieu d'enfouissement technique (LET) – Municipalité de Saint-Alphonse.

Outre le déroulement des opérations régulières de la municipalité, durant l'année 2018, il y a eu le programme PIIRL pour la réfection de la chaussée de la rue Principale Est, sur une distance de 1.3 km. Suite à un appel d'offres, les travaux ont été octroyés à la firme Eurovia pour un montant de 895 717.92\$. Une aide financière maximale de 861 263\$ a été accordée pour la réalisation du projet par le Ministère du Transport, Mobilité durable et Électrification des transports. Les travaux sont maintenant réalisés à 95% et l'acceptation finale devrait être prononcée d'ici la fin septembre 2019.

La Municipalité a continué les démarches dans le programme TECQ. Suite à un appel d'offres pour le remplacement de la conduite d'eau potable et de la voirie sur un tronçon de la rue Principale Ouest ; le remplacement de la conduite sanitaire entre la rue Principale Est et la station de pompage PSA-1 ; le remplacement des pompes de la station de pompage PSA-1 et divers travaux connexes de réfection et d'aménagement, les travaux ont été octroyés à Action Progex Inc au montant de 518 021.01\$ et les travaux doivent se réaliser d'ici décembre 2019.

En 2018, suite à un appel d'offres pour la construction de la cellule n° 4 et recouvrement final de la cellule n° 2 au lieu d'enfouissement technique, les travaux ont été octroyés au Groupe Michel Leclerc inc, pour un montant de 1 665 118.36\$ et les travaux sont terminés.

Présentement, les municipalités des MRC Avignon et Bonaventure travaillent sur la mise en place d'une Régie intermunicipale pour la gestion des matières résiduelles, de compostage et recyclage. Le transfert de la gestion et propriété du LET fait partie du projet.

Pour conclure, le rapport financier au 31 décembre 2018, donne une image réelle des finances de votre municipalité et du LET. La firme comptable nous confirme que la municipalité exerce une bonne gestion de ses finances.

Le maire,
Gérard Porlier